

femmes, parcoururent les rues en criant : « Vive saint Clément, martyr ! » Et les dominicains, les capucins, les jésuites, demandèrent en pleine chaire qu'on immolât aux mânes du régicide les prisonniers de la ligue. Enfin les ligueurs poussèrent le fanatisme jusqu'à placer son portrait sur le maître-autel dans toutes les églises avec cette inscription, qui était du jésuite Commolet :

- « Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
- » Dans le bourg de Saint-Cloud une lettre présente
- » A Henri de Valois, et vertueusement
- » Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante. »

Le clergé de Notre-Dame décida même qu'on élèverait à l'assassin une statue de marbre et qu'elle serait exposée sur le principal autel à l'adoration des fidèles. Enfin, dit l'abbé de Longuerue, on décréta en Sorbonne qu'on solliciterait sa canonisation à Rome, et la demande en fut immédiatement adressée au souverain pontife.

Sixte-Quint en apprenant la nouvelle de la mort de Henri III laissa éclater les transports d'une joie indécente, et s'écria : « Très-bien, le collège des princes est délivré » d'un sot, et le royaume de France est en feu ! » — Puis il convoqua les cardinaux en consistoire, leur annonça officiellement l'assassinat du roi de France, fit l'éloge de Jacques Clément, l'éleva au-dessus de Judith et d'Éléazar, et défendit qu'on célébrât pour Henri III les prières que l'Église était dans l'usage de faire à la mort des souverains. Ensuite il fit partir pour Paris le cardinal Gaëtan, avec mission d'augmenter les désordres du royaume, et de faire proclamer roi, sous

le nom de Charles X, le cardinal de Bourbon; ce qui eut lieu. A partir de cette époque, les ligueurs semblèrent pris d'un redoublement de fureur; les Pères Pigenat et Commolet ne prirent plus la peine de cacher leurs projets d'anéantir la royauté; ils prêchèrent ouvertement le régicide, et demandèrent chaque jour dans leurs sermons un homme de cœur et de dévouement qui délivrât la France de Henri de Navarre, qu'ils appelaient un bâtard, un hérétique, un excommunié, un relaps. « Il nous faut un Aod! s'écriaient-ils » dans leur langage furibond; fût-il moine, fût-il soldat, fût-il berger, il nous faut un Aod! » De son côté, la duchesse de Montpensier s'abandonnait aux débauches les plus dégoûtantes avec des assassins vulgaires et des coupeurs de bourses pour trouver un nouveau Jacques Clément.

Pendant que le meurtre, l'ambition, le fanatisme et la luxure couvraient le sol de la France et préparaient son asservissement au saint-siège, Sixte soulevait de sanglantes collisions entre l'Angleterre et l'Espagne, et excitait les évêques catholiques d'Allemagne à se soustraire à la juridiction que Rodolphe II voulait exercer sur le clergé de ses états.

Celui-ci eut beau protester par l'organe du duc Savelli, son ambassadeur à la cour de Rome, contre les menées des agents du pape, il lui fut répondu qu'on ne ferait droit à aucune de ses plaintes; qu'il devait savoir que si la fortune avait placé le glaive dans la main des premiers empereurs, leurs successeurs ne l'avaient porté depuis bien des années que sous le bon plaisir des papes, pour soutenir les intérêts du saint-siège et non pour détruire les immunités de l'Église; que les vicaires du Christ ne tenaient leur autorité que de Dieu,



et qu'ils ne souffriraient jamais que les souverains prissent connaissance des affaires de l'Église, ni que les ministres de l'autel relevassent des princes séculiers. Savelli, saisissant habilement l'occasion, répliqua à l'argument, que s'il était juste que l'empereur ne se mêlât en rien des choses spirituelles, par la même raison sa Sainteté ne devait point s'immiscer dans les affaires temporelles, et qu'il réclamait au nom de son maître le droit de nommer le préfet de Rome, comme en avaient toujours agi les rois des Romains avant le pontificat de Sixte IV, un de ses prédécesseurs.

Le pape, irrité d'avoir été battu avec ses propres armes, s'écria avec colère : « Votre maître est roi des Romains en » Allemagne, je l'avoue; mais il n'a nulle autorité dans » Rome, parce que j'en suis seul le légitime souverain. An- » ciennement les papes suivaient des règles et des maximes » qu'il ne leur convient plus de pratiquer aujourd'hui; je suis » empereur à Rome; la ville m'appartient; j'en dois nommer » les magistrats, et je suis décidé à défendre la justice de ma » cause contre tous ceux qui prétendraient commander en » maîtres dans mes états. L'Évangile ordonne de rendre à » Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient » à César; or, l'univers entier appartient à Dieu et à son vi- » caire; ainsi César n'a le droit de posséder que ce qu'il plaît » aux papes de lui octroyer. »

Ce discours rapporté à l'empereur le convainquit que l'ambition de Sixte était insatiable, et qu'il ne songeait qu'à ériger la papauté en dictature universelle; il rechercha en conséquence l'alliance de l'Espagne, et fit un traité avec Philippe II, afin de s'opposer aux projets ultérieurs du pon-

tife et de se partager le royaume de France, qui paraissait épuisé par les guerres de religion, guerres qui menaçaient d'être interminables par suite de la mort du cardinal de Bourbon, surnommé le roi de la ligue, qui avait succombé dans sa prison, à Fontenay en Poitou, où le retenait Henri IV. Indépendamment du roi de Navarre, quatre autres prétendants se disputaient le trône. Le duc de Mayenne, qui était déjà dépositaire de l'autorité suprême comme lieutenant du royaume; le jeune duc de Guise, sous le nom duquel la duchesse de Montpensier, sa tante, espérait régner comme avait fait Catherine de Médicis sous Charles IX; le duc de Lorraine, chef de la maison des Guises, qui prétendait avoir plus de droits à la couronne que la branche cadette, attendu qu'il avait épousé la princesse Claude, sœur du feu roi; enfin le roi d'Espagne, qui avait également épousé une sœur de Henri III, et qui comptait sur ses doublons et sur les promesses qu'il avait faites aux principaux ligueurs pour triompher des princes de Lorraine ses rivaux.

Au milieu de ce conflit d'intérêts si divers et d'ambitions si opposées, le cardinal Gaëtan se rangea du côté du plus riche, et moyennant le paiement de sommes considérables, il abandonna la cause du pape et entraîna les jésuites dans le parti des Espagnols. Les disciples d'Ignace de Loyola changèrent d'autant plus facilement de bannières, qu'ils comprenaient que jamais Sixte-Quint, avec son caractère impérial, ne consentirait à devenir l'instrument de leurs projets de domination universelle; ils se vendirent donc à Philippe II, et les Pères Aubray, Pigenat et Commolet travaillèrent si bien dans ses intérêts, que les Seize firent mettre à mort trois



magistrats nommés Brisson, Larcher et Tardif, qui voulaient s'opposer à ce que les rois d'Espagne substituassent leur tyrannie à celle des anciens rois.

Le cardinal de Condi, évêque de Paris, fut obligé de se sauver pour éviter un traitement semblable, et sans aucun doute le duc de Mayenne lui-même fût devenu leur victime, s'il ne s'était décidé à faire pendre quatre de ces enragés ligueurs pour intimider les jésuites.

Quant à Henri IV, ses affaires prenaient une tournure extrêmement favorable; son autorité était déjà reconnue dans un grand nombre de villes de province; plusieurs victoires remportées sur les troupes de la ligue donnaient chaque jour plus de prépondérance à son parti; son courage militaire achevait de lui gagner les cœurs; enfin, il avait si merveilleusement avancé les choses, qu'après la bataille d'Arques il se trouva en position de venir mettre le siège devant Paris:

Sixte-Quint voyant que la ligue était aux abois, et que d'ailleurs il ne pouvait rien en attendre de favorable à ses intérêts, puisque les jésuites s'étaient vendus à l'Espagne, se déclara ouvertement contre elle. Philippe II, pour se venger de cette défection, déclara que le pape n'était pas catholique, puisqu'il abandonnait la cause de la religion; il l'accusa de favoriser depuis longtemps le parti de la reine d'Angleterre, et d'avoir la pensée de protéger de même Henri de Navarre, le huguenot. Il fit répandre à profusion des libelles outrageants contre lui, et envoya l'ordre au duc Olivarez, son ambassadeur à Rome, d'avoir à le sommer de tenir les engagements qu'il avait pris avec lui, relativement à la sainte ligue; et dans le cas de refus, il enjoignait au

duc de protester publiquement contre sa Sainteté et de la déclarer hérétique en plein consistoire. Olivarez se rendit au Vatican pour obéir aux ordres de son souverain, et adressa au pontife d'énergiques représentations sur la perfidie de sa conduite à l'égard de l'Espagne. Sixte parut l'écouter avec une grande attention; et comme il ne se pressait pas de répondre, l'ambassadeur ajouta: « Votre Sainteté voudra-t-elle bien rompre le silence et me dire ce qu'elle pense? » — Eh bien donc, reprit le pape, puisque vous êtes si curieux de connaître mes pensées, je vous dirai que je songe à vous faire jeter par la fenêtre, pour vous apprendre à parler avec plus de respect au chef de l'Église. » Olivarez, qui connaissait le caractère du saint-père, se tint pour satisfait de la réponse, et sortit du consistoire avec une précipitation qui excita l'hilarité du sacré collège.

Philippe, en apprenant le peu de succès qu'avaient obtenu ses remontrances, résolut de frapper un grand coup et d'assembler un concile national pour déposer Sixte-Quint. En conséquence, il ordonna à son ambassadeur de signifier au pape d'avoir à comparaître devant un synode d'évêques espagnols, afin de s'y entendre condamner comme intrus, simoniaque, adultère et hérétique.

Le duc, qui redoutait pour lui-même les conséquences d'une semblable mission, et qui se voyait à la merci du cruel Sixte-Quint s'il obéissait, ou en butte à la vengeance du sanguinaire Philippe II s'il n'obéissait pas, se détermina à remettre la citation au pontife le jour de Noël, pendant une procession qui devait avoir lieu, afin de pouvoir s'échapper au milieu du tumulte. Malheureusement le pape fut averti